

Vide grenier

Le troisième vide grenier des Plaines s'est tenu le 14 mai avec une belle participation général des exposants et un joli buffet préparé par l'APE de Pomblière-St Marcel. Au plaisir de se revoir pour le prochain vide grenier.

Fête des mères et des pères

C'est le 3 juin aux Plaines, et le 4 au chef-lieu que s'est tenue la traditionnelle réception. Une fois encore, on n'a pu constater le plaisir de se rencontrer.

Moment émouvant cette année, les enfants du chef-lieu ont lu un poème à leur maman.



Journée citoyenne

Il y avait beaucoup de courageux volontaires ce samedi 1er juillet pour donner un coup de fraîcheur aux sentiers du haut et du bas. Un buffet leur a été offert par la Mairie. Bravo et merci à tous pour votre participation.



Course de vélo

La Montée de Notre Dame du Pré organisée par l'ASC MACOT a eu lieu le 2 juillet avec un départ aux Plaines donné par Jean-Paul de BORTOLI notre premier adjoint. L'arrivée se faisait au camping municipal où un pot était offert aux participants par la Commune. Le meilleur temps est celui de Swann JUILLAGUET en 41 mn 58 sec.



Préparatifs Tour de France

Les préparatifs en vue de décorer nos villages pour le passage du Tour de France vont bon train au Chef-Lieu et aux Plaines. D'ores et déjà Rose, Yvonne et Marie Claire nous ont cousu, non sans mal, un énorme drapeau savoyard qui sera étalé dans le pré du Clou. Au chef-lieu, Maryse a réalisé des banderoles et une famille de cyclistes qui est déjà très appréciée des habitants et des visiteurs.



Passage du Tour de France sur la Commune

Le Tour de France passera dans notre Commune le 19 juillet. Le programme officiel de l'étape indique que la caravane qui précède les coureurs passera au chef-lieu à 13h57 et à Saint-Marcel à 14h16. Les coureurs devraient passer à 15h27 au chef-lieu et 15h39 à Saint-Marcel.

Il est impératif de porter attention aux consignes de sécurité qui vont être données.

Bien évidemment, aucun véhicule ne devra stationner sur la RD 88

Les parkings de la Commune étant fermés du 18 juillet à 19h, au 19 juillet à 18h. Merci de prévoir de garer vos véhicules ailleurs.

En l'état des informations qui nous sont communiquées, la RN 90 sera fermée de FEISSONS SUR ISERE à AIME de 10h à 17h, cette fermeture incluant le carrefour de l'Europe.

Nos animaux domestiques devront être enfermés pour éviter toute collision.

Pour information, le Tour repart de Moutiers le 20 juillet. Et il sera impossible circuler dans Moutiers du 19 juillet à 16h au 20 juillet à 18h.

Fête du village

Le Club des sports nous informe que la Fête du village aura lieu les 05 et 06 août prochain avec encore de belles animations prévues !!

5 & 6 AOÛT 2023
FÊTE DU VILLAGE
NOTRE-DAME-DU-PRÉ

SAMEDI 5 AOÛT
BAL GRATUIT SUR LA PLACE DU VILLAGE
Avec Events & Games By Rem

DIMANCHE 6 AOÛT
8H - VENTE DE CROISSANTS
11H - APÉRO EN MUSIQUE
14H - OUVERTURE DES STANDS
Nouveau : Animation familiale par Events & Games By Rem
16H - DÉFILÉ : «Le magic Tour de Notre-Dame-du-Pré»
19H - REPAS CHAMPÊTRE SUIVI D'UN BAL POPULAIRE



Vente des tickets | Repas : 17€
repas à partir de 17h30 | Tarif enfant : 10€

Tel : 04 79 24 01 74



Retour sur les jeunes filles de la poutre



Dans notre dernier numéro, nous vous avons présenté une photo datant de l'époque du stade de Couderloz. Comme promis, voici les noms des demoiselles juchées sur cette poutre.

De gauche à droite : Jocelyne Abondance, Danielle Terraz, Anne Borlet, Françoise Borlet, Jocelyne Romanet, Marie Thérèse Gombert, Nicole Terraz, Colette Gombert, Danielle Charlet

Merci à toutes les personnes qui nous ont donné les réponses ou qui ont enquêté pour les trouver

Campagne stérilisation chats errants

La commune va lancer une campagne de stérilisation de chats errants en vue de réguler la population qui augmente chaque année.

Nous rappelons que : Conformément aux dispositions de l'article R.211-11 du Code rural :

« Le maire doit prendre toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté ainsi que de tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouverts de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt.

Il peut, le cas échéant, passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié ». Cependant, ces prises en charge représentent un coût important pour la commune.

Nous rappelons également aux habitants que:

"L'identification permet à l'Etat d'assurer le suivi sanitaire, la sécurité des populations, le respect de l'environnement, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic, grâce à la traçabilité de l'animal.

Si l'identification est obligatoire en France, **elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire.**

Par ailleurs, **elle n'est optimale que si les informations liées à l'animal sont actualisées.**

Lancé en juin 2019, le site pédagogique www.identifier-mon-animal.fr réunit l'ensemble des informations à connaître sur l'identification d'un animal et ses enjeux. "



BEL ETE A TOUS !



